



Contestation d'une caution déjà reversée

Par **camille**, le **27/12/2007** à **04:44**

Bonjour,

j'ai quitté une location le 10 octobre dernier suite à l'acquisition d'une maison.

Lors de l'état des lieux mon propriétaire m'a facturé un tas de prestations de façon très aléatoire (ex : 143 € la remise en état de 2 pans de murs sur lesquels mon fils avait porté des coups de crayons alors que du papier peint de cette même tapisserie était disponible - tapisserie laissée par ses soins dans notre grenier -, ou bien alors 60 € de remise en état d'une chambre qu'on a pas pû utiliser alors qu'on était encore locataires, etc) et tout ça sans justificatifs aucuns.

J'aurais aimé savoir quels sont mes recours pour éventuellement contester la caution qu'il nous a déjà reversé (chèque pas encore encaissé de notre part) partant du principe qu'on est en accord avec lui et lui permettant selon ses dires de solder ses comptes ?

Merci par avance de votre réponse